
LE MENTORAT D'AFFAIRES,
DE L'ACCOMPAGNEMENT POUR LES ENTREPRENEURS

Mont-Laurier, le 7 décembre 2011 - Pour un nouvel entrepreneur, se lancer en affaires comporte son lot d'incertitude et de stress. C'est pourquoi le Centre local de développement d'Antoine-Labelle chapeaute le service de mentorat d'affaires, qui vise à aider les jeunes et moins jeunes propriétaires d'entreprise à développer leur savoir-être entrepreneurial. Par le partage de ses expériences et connaissances, le mentor permet de développer plus rapidement la perception, le sens d'analyse et les réflexes de gestionnaire de l'entrepreneur mentoré, améliorant ainsi ses chances de réussite. En effet, selon la Fondation de l'entrepreneurship, seulement 34 % des nouvelles entreprises franchissent le cap des 5 ans d'existence alors que ce taux passe à 73 % lorsque les entrepreneurs sont accompagnés dans le cadre d'un programme de mentorat d'affaires.

Quelques statistiques

Réunis à Mont-Laurier lors d'un déjeuner, le jeudi 1^{er} décembre dernier, les mentors de la cellule de mentorat d'affaires du CLD d'Antoine-Labelle n'ont pu que constater la popularité croissante de ce programme. En effet, depuis deux ans, le nombre de jumelages, communément appelés dyades, a plus que doublé, passant de 7 au 31 décembre 2009 à 16 dyades actives présentement. Parallèlement, le nombre de mentors est passé de 11 à 14 pour la même période. La durée moyenne d'une dyade étant de 23 mois, les mentors ont accompagné 29 entrepreneurs depuis les débuts du service en 2006. Et le taux de survie des entreprises dont les dyades sont terminées est de 93 %, ce qui démontre vraiment à quel point cet accompagnement est utile à l'entrepreneur mentoré.

Des témoignages

« *Ce que j'apprécie le plus de mon mentor, c'est sa disponibilité, son œil ouvert sur les opportunités pour mon entreprise, son ouverture d'esprit et la considération qu'il me porte* », affirme une entrepreneure mentorée.

« *Mon mentor est très disponible et très terre-à-terre. Même si j'en suis à mes débuts dans le monde des affaires, il prend toujours le temps d'écouter et d'analyser ce que j'ai à dire. C'est une personne très dynamique et qui sait me mettre à l'aise.* », de témoigner un autre entrepreneur mentoré.

« *J'apprécie la franchise de mon mentor, je peux compter sur lui pour qu'il me dise ce qu'il pense vraiment. Il est à l'écoute de mes questions et m'aide à trouver des solutions lorsque j'en ai besoin* » de dire un troisième mentoré.

Rappelons que le mentor est une personne qualifiée et expérimentée qui accompagne bénévolement un entrepreneur qui sent le besoin de partager ses réflexions d'affaires et ses stratégies de développement. Les mentors se concentrent sur l'individu et le savoir-être de l'entrepreneur et partagent avec lui une relation strictement confidentielle.

Pour en connaître davantage sur le mentorat, consultez le site Internet du CLD au www.cldal.com ou communiquez avec madame Isabelle Legault, coordonnatrice, au 819 623-1545, poste 406.

-30-

Source : Isabelle Legault, agente de développement économique
Responsable du mentorat d'affaires
819.623.1545, poste 406
i.legault@cldal.com

Bas de vignette : Les mentors présents à la rencontre : Lyne Martel, Léandre Meilleur, Justine Lacoste, Louise Roy, Isabelle Legault (coordonnatrice), Éric Robinette. À l'arrière-plan : André Desjardins, Gilbert Meilleur et Stéphane Morel.